

**GRANDS PROJETS**

CS 50009

Parc d'Activités de Laurade - 13103 Saint-Etienne du Grès

T : +33 (0)4 90 91 60 20

PREFECTURE DES LANDES  
Service des ICPE  
26 rue Victor Hugo  
40021 MONT DE MARSAN cedex

SAINT GEOURS DE MAREMNE, 12 juin 2018

**Nos référence :** GP/GUINTOLI  
PG/HS

**Objet :** Demande d'autorisation d'exploiter temporaire au titre des installations classées un poste d'enrobage à chaud  
**Référence :** Code de l'environnement, livre V, parties législative et réglementaire

Monsieur le préfet,

Je soussigné, Hans STOUFS agissant en qualité de Directeur De Projet de la société GUINTOLI, dont le siège social est situé Parc d'Activités de Laurade 13156 SAINT ETIENNE DU GRES, ai l'honneur de solliciter une autorisation d'exploiter temporairement une centrale d'enrobage à chaud sur la commune de SAINT GEOURS DE MAREMNE.

Cette centrale sera utilisée pour produire les enrobés nécessaires à la fin des travaux de chaussées de l'autoroute A63 entre les échangeurs de Saint Geours de Maremne et la barrière de péage de Capbreton.

La réalisation de ces travaux aura lieu entre les mois d'octobre 2018 et juillet 2019, nous solliciterons à ce titre le renouvellement de l'autorisation temporaire pour une durée de 6 mois..

Considérant le délai d'instruction de notre dossier particulièrement réduit, et comme le prévoit l'article R512-37 de code de l'environnement, je vous demande de ne pas faire procéder à l'enquête publique et de ne pas avoir à procéder aux consultations prévues aux articles R. 181-23, R. 181-29 et R. 181-39.

L'implantation de cette centrale est prévue à Saint Geours de Maremne sur le site d'exploitation des carrières LAFITTE .


Les renseignements se rapportant à cette demande sont conformes aux dispositions des articles R.512-2 à 512-10 du code de l'environnement

En vertu de l'alinéa 3 de l'article R512-6, nous sollicitons l'autorisation de présenter le plan d'ensemble du site au 1/300ème.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.  
Dans l'attente des suites que vous voudrez bien donner à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur De Projet

Hans STOUFS

 **GUINTOLI**

BP 22

13 156 TARASCON CEDEX

T : +33 (0)4 90 91 60 00

[www.guintoli.fr](http://www.guintoli.fr) **S.A.S AU CAPITAL DE 20 000 000 €****RCS TARASCON 447 754 086****CODE APE 4312B****SIRET 447 754 086 00018****CODE TVA FR 62 447 754 086**